

BANDE RIVERAINE FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE

Ce document précise les exigences techniques à respecter pour qu'un projet de mise en place d'une bande riveraine favorable à la biodiversité donne droit à l'aide financière accordée dans le cadre de la mesure « Aménagements favorisant la biodiversité » du volet 1 du programme Prime-Vert pour la période 2015-2016.

CONDITIONS

Les interventions doivent respecter les conditions générales de la mesure « Aménagements favorisant la biodiversité » qui sont décrites à la section 3 du [manuel administratif](#) (cliquez pour accéder au manuel).

OBJECTIF

En plus de réduire l'érosion des sols dans les cours d'eau, cet aménagement multifonctionnel est prévu pour favoriser la **faune**, les **pollinisateurs**, ou encore, la présence des **ennemis naturels** des ravageurs des cultures.

DESCRIPTION

Cet aménagement doit mesurer au moins 5 m de large à partir de la ligne des hautes eaux (LHE). À la différence de la mesure 4201 (bande riveraine élargie, accessible sur agriréseau), cette option préconise la mise en place d'aménagements diversifiés et composés de plusieurs strates (arborescentes, arbustives et herbacées) spécialement conçus pour favoriser la faune, les pollinisateurs et/ou les ennemis naturels des ravageurs de culture.



Composition et disposition

La composition de ces aménagements doit assurer la présence d'une strate arborescente, arbustive et herbacée et doit prévoir au moins deux genres botaniques indigènes par strate.

Les espèces fruitières servant à la production commerciale ne doivent pas représenter plus de 50 % du nombre de plants. Il faut privilégier les espèces indigènes qui poussent dans les écosystèmes périphériques et qui sont adaptées aux conditions du milieu, bien que l'on puisse utiliser certaines espèces naturalisées. Les espèces reconnues comme des hôtes de ravageurs ou des vecteurs de maladies (ex. orme d'Amérique ou frêne d'Amérique) doivent être limitées dans la composition.

La disposition des végétaux doit, lorsque cela est possible, suivre une séquence aléatoire ou en massif, de façon à reproduire le type d'agencement que l'on trouve en milieu naturel. Afin d'éviter que le sol soit à nu en tout temps, les bandes riveraines aménagées doivent comprendre un couvre-sol permanent et dense composé, par exemple, de plantes herbacées telles que le trèfle.

L'utilisation d'une diversité d'espèces favorables à la fois aux mammifères, aux oiseaux, aux pollinisateurs et à d'autres invertébrés est fortement encouragée. L'utilisation d'espèces de végétaux rares est également fortement conseillée aussi.

Suggestions de végétaux éprouvés

Le tableau 1 indique les arbres et les arbustes qui ont eu du succès dans le cadre d'une étude visant à tester l'implantation de plusieurs végétaux peu utilisés en bande riveraine.

Tableau 1. Bilan de la performance des implantations d'arbustes durant l'étude

Replat :		Talus :	
<i>Corylus cornuta</i>	TB ^a	<i>Cephalanthus occidentalis</i>	TB
<i>Cornus stolonifera</i> (témoin)	TB	<i>Cornus rugosa</i>	TB
<i>Physocarpus opulifolius</i>	TB	<i>Ilex verticillata</i>	TB
<i>Rosa blanda</i>	TB	<i>Salix eriocephala</i>	TB
<i>Spiraea alba</i>	TB	<i>Salix petiolaris</i> (témoin)	TB
<i>Amelanchier alnifolia</i>	B	<i>Viburnum cassinoides</i>	TB
<i>Shepherdia canadensis</i>	B	<i>Myrica gale</i>	B

^a Échelle de cotation: TB, très bien; B, bien.

Source : [Groupe Proconseil, 2012](#)

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents présentant un intérêt en matière d'aménagement favorable à la biodiversité en milieu riverain

Document	Intérêt	Lien (cliquez)
<i>Aménagement d'une bande de protection riveraine en bordure des cours d'eau</i>	Suggestion de quelques mélanges de végétaux et de matériaux d'implantation à utiliser à l'intérieur de la bande minimale de protection riveraine	Agriréseau
Faites la cour aux oiseaux (Fondation de la faune du Québec [FFQ])	Aide à l'identification des espèces végétales permettant d'attirer des espèces d'oiseaux en particulier	FFQ
<i>Farmscaping to Enhance Biological Control</i>	Présentation d'aspects techniques pour favoriser la lutte intégrée par l'aménagement écologique de la ferme	ATTRA
<i>Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la LQE</i> (ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques [MDDELCC])	Aspects légaux et concepts fondamentaux pour les projets de végétalisation en bande riveraine et la disposition des végétaux implantés	MDDELCC
<i>Guide de planification et de présentation des projets de végétalisation de bandes riveraines</i> (Environnement Canada)	Éléments importants à considérer au moment de faire une demande d'aide financière, principalement dans le cadre de programmes fédéraux	Plan Saint-Laurent
<i>Guide d'identification et de gestion des pollinisateurs et des plantes mellifères</i> (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec [CRAAQ])	Présentation des pollinisateurs au Québec, des plantes leur étant favorables et de quelques notions d'aménagement	N/A
Liste des végétaux pour la renaturalisation des rives (Regroupement d'associations pour la protection des eaux et des lacs [RAPPEL])	Description des végétaux conseillés par le RAPPEL (experts en gestion des cours d'eau) pour la renaturalisation des rives selon les caractéristiques physico-chimiques des lieux	RAPPEL
<i>Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec</i> (Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec [FIHOQ])	Identification d'espèces végétales indigènes adéquates pour les bandes riveraines	FIHOQ